

**Ordre du jour :**

**1 – Informations :**

- a - Fonds distribués en Conseil scientifique au cours de l'année 2003
- b - Fonds provenant de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole
- c - Manifestations du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'UVHC

2 – Approbation du compte rendu du Conseil scientifique du 27 novembre 2003

3 – Annexe A des statuts de l'UVHC

4 – Rattachement du LGPAI à un des 3 secteurs électoraux du Conseil scientifique

5 – Statuts du LME

6 – Statuts du LARIME

7 – Projet ARCir

8 – Demande au Conseil Régional : TACT 16 L SART – 2<sup>ème</sup> phase

9 – Subventions aux colloques

10 – Demande de BQR

11 – Questions diverses

**1 – Informations :**

**a) Fonds distribués en Conseil scientifique au cours de l'année 2003**

Un document distribué aux membres liste les fonds distribués en Conseil scientifique au cours de l'année 2003. Mme MAIRESSE précise que le fonds d'attractivité n'existe plus dans le contrat en cours.

**b) Fonds provenant de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole**

Mme MAIRESSE fait savoir qu'elle a sollicité du Président de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole une somme de 8000 € au titre de 2004. Ce dernier a acté de la demande.

**c) - Manifestations du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'UVHC**

Mme MAIRESSE rappelle que le 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'UVHC donnera lieu à diverses manifestations, que M. COUTELLIER est chargé d'administrer et de gérer.

Ces manifestations seront clôturées par la délivrance du titre de Docteurs Honoris Causa, à des personnalités étrangères, pour leur apport à l'Etat français, et particulièrement à l'UVHC.

Le Conseil scientifique restreint qui suivra le conseil scientifique plénier de ce jour examinera ainsi les 4 candidatures déposées au titre de 2004 (2 titres de Docteur Honoris Causa seront également délivrés en 2005).

**2 – Approbation du compte rendu du Conseil scientifique du 27 novembre 2003**

Le compte rendu du Conseil scientifique du 27 novembre 2003 est approuvé à l'unanimité.

**3 – Annexe A des statuts de l'UVHC**

Les statuts de l'UVHC ne peuvent être modifiés que par une majorité des 2/3 des membres du Conseil d'Administration. L'annexe A des statuts de l'UVHC, qui en liste les laboratoires, sera soumise au Conseil d'Administration du 12 février 2004. Cette annexe a fait l'objet d'une étude de la Commission des statuts le 2 décembre 2003.

M. MOREL demande où se positionne le GREEN.

Mme MAIRESSE répond que le GREEN est rattaché à la Vice-Présidence Recherche de l'UVHC.

L'annexe A des statuts de l'UVHC est adoptée à l'unanimité.

#### **4 – Rattachement du LGPAI à un des 3 secteurs électoraux du Conseil scientifique**

L'apparition du LGPAI dans les nouveaux statuts implique de rattacher le laboratoire à un des 3 secteurs électoraux du Conseil scientifique. M. PAIN, Directeur du LGPAI, souhaite le rattachement au secteur 2.

La demande est approuvée à l'unanimité.

M. MOREL demande comment sont affectés les enseignants chercheurs non rattachés à un laboratoire sur les listes d'électeurs.

M. DESRUMAUX répond que la commission électorale les affecte, et qu'ils peuvent demander une modification, s'ils le souhaitent.

#### **5 – Statuts du LME**

Les statuts du LME ont été soumis au Conseil scientifique les 20 juin 2002 et 12 décembre 2002, puis à la commission des statuts le 2 décembre 2003.

Le Conseil scientifique approuve à la majorité les statuts du LME sous réserve d'amendements portant sur les articles 3, 4, 5, 8, 9, 11 et 12.

#### **6 – Statuts du LARIME**

Les statuts du LARIME sont présentés pour la 1<sup>ère</sup> fois au Conseil scientifique. Le LARIME étant une des 5 équipes constitutives de l'IDP, M. DESRUMAUX précise que ces statuts se seront pas intégrés dans ceux de l'UVHC.

Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité les statuts du LARIME, pour passage en commission des statuts, sous réserve d'amendements.

#### **7 – Projet ARCir : Structuration d'un pôle de recherche régional en finance**

Le projet, présenté par Mme MAIRESSE, est approuvé à l'unanimité.

#### **8 – Demande au Conseil Régional : TACT 16 L SART – 2<sup>ème</sup> phase**

Après présentation de M. TAHON, la demande est approuvée à la majorité.

#### **9 – Subventions aux colloques**

Laboratoire / Porteur(s)	Projet	Demande en €	Proposition en €
CAMELIA – CRHIC Mme ALBERTAN COPPOLA et Mme DESCARGUES GRANT	2 <sup>ème</sup> journée d'études sur l'Encyclopédie : " <i>Autour de l'Encyclopédie de Diderot : les sources anglaises</i> " 11 mars 2004	1350	1000
CAMELIA M. LINARES	Colloque " <i>de la plume au pinceau : écrivains, dessinateurs et peintres depuis le romantisme</i> " 27, 28 et 29 mai 2004	4000	3000

Après présentation, les propositions sont approuvées à l'unanimité.

#### **10 – Demande de BQR**

Laboratoire	Objet	Demande en €	Proposition en €
MACS	Projet « modélisation géométrique de courbes et surfaces appliquée aux problèmes de la CAO »	3500	3000

Après présentation de la demande par Mme ALBRECHT, la proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **11 – Questions diverses**

M. PAIN rappelle que la situation du CITIA a été exposée lors du dernier Conseil scientifique. Il informe le Conseil scientifique que le chauffage a été coupé au CITIA depuis plusieurs semaines, et demande quelle solution peut être trouvée.

Mme MAIRESSE répond qu'elle référera au Président.

**Présidence du Conseil scientifique** : Mme MAIRESSE

**Etaient présents** :

Collège A : Mmes FOLLET, MERVIEL  
MM. GAZALET, GUERRA, HERRERAS, KASTELIK, LABRAGA, LOCHEGNIES,  
MONNOYER DE GALLAND, TERRIER

Collège C : Mme CARLIER-HEREMANS  
MM. BELLALIJ, CAUFFRIEZ, DEBERNARD, NYS, ROBLOU

Collège D : M. MOREL

Collège E : MM. DANJOU, GARÇON, LEMOINE

Collège F : M. MOKRAB

Collège personnalités extérieures : MM. CHEVALIER, IOOS, WAUTERS

Invités : Mmes ALBERTAN COPPOLA, ALBRECHT, CAMION, DECNEUT, LERICHE  
MM. DESMET, DESRUMAUX, DULION, HOUVENAGHEL, LINARES, MILLOT, PAIN, TAHON

Excusés : MM. DESPRES, FLAMME, SAUBOST

**Ont donné pouvoir** :

MM. DELBECQ et FRESNEL à M. WAUTERS

M. DUQUENNOY à M. DEBERNARD

M. KOLSKI à M. GUERRA

Valenciennes, le 17 février 2004



M. P. MAIRESSE